

BRADERIE FRELINGHIEN

DIMANCHE 6 JUILLET 7h00/13h

Place des Combattants et rues d'Armentières (jusqu'au rond-point du centre équestre), de l'hôtel de ville et de l'ancienne teinturerie.

Afin de pérenniser la braderie l'appel à un service de sécurité professionnel devient nécessaire. C'est pourquoi les emplacements deviennent payant pour tous.

PAYANT POUR TOUS:

Les 5 premiers mètres:

Pour les frelinghinois 10 €

Pour les non frelinghinois 15 €

Pour tous: 1x5 m supplémentaires 15 €

Maximum 2 emplacements pour tous

Paiements espèces ou chèque, pas de CB.



Inscriptions au Béguinage:

- Pour les habitants de Frelinghien dans le périmètre de la braderie:

Vendredi 6 juin de 17h à 20h00

- Pour les habitants de Frelinghien hors périmètre de la braderie:

Vendredi 13 juin de 17h à 20h00

- Pour les extérieurs: Vendredi 20 juin de 17h à 20h00

- Pour tous: samedi 28 juin de 9h à 12h00.

Obligatoire pour valider votre inscription:

- Photocopie de votre pièce d'identité.

- Photocopie d'un justificatif de domicile.

- Numéro d'emplacement noté sur le trottoir face à votre habitation.

- Autorisation écrite de votre voisin pour un 2e emplacement si nécessaire.

Aucune photocopie ne pourra être faite sur place.

Pour cause de vigipirate renforcée, le stationnement sera interdit sur tout le périmètre de la braderie de 5h à 14h y compris pour les exposants

Un accès sera possible pour déposer les affaires sur vos emplacements.

PARKINGS GRATUITS AU CENTRE EQUESTRE POUX TOUS

ET A LA SALLE DES FETES POUR LES EXPOSANTS.

(A la salle des fêtes le parking sera fermé de 7h00 à 13h00)

Informations complémentaires et règlement disponibles sur le site de la mairie: www.ville-frelinghien.fr

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION
BRADERIE DU 6 JUILLET 2025**

Nom Prénom.....

N° Rue

Code postal..... Ville.....

Téléphone..... Mail :

N° Carte d'identitéOu N° Permis de conduire.....

Ou N° de Passeport.....

Délivré(e) lepar

Atteste sur l'honneur de non participation à plus de deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile et avoir pris connaissance du règlement (disponible sur www.ville-frelinghien.fr ou en Mairie).

J'AI BIEN COMPRIS QUE LES VEHICULES SONT INTERDITS DURANT LA BRADERIE POUR LES EXPOSANTS.

Signature :

A fournir : Photocopie de la carte d'identité, d'un justificatif de domicile, du numéro d'emplacement indiqué sur le trottoir - ATTENTION AUCUNE PHOTOCOPIE NE POURRA ETRE FAITE SUR PLACE.

2 emplacements maximum par exposant

Paiement en espèces* ou par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Frelinghinois, 1er emplacement à 10 €

Emplacement supplémentaire à 15 €

- *Espèces :€

-Chèque :.....€ (à l'ordre du Trésor Public)

Extérieurs, 1er emplacement à 15 €

Emplacement supplémentaire à 15 €

- *Espèces :€

-Chèque :.....€ (à l'ordre du Trésor Public)

***Le paiement en espèce se fait uniquement sur place. Pas d'espèce par courrier.**